

PROJET ASSOCIATIF 2020-2025

S'ENGAGER ENSEMBLE...



Union Départementale des Associations Familiales
des Alpes-de-Haute-Provence



UNIS POUR LES FAMILLES

Janvier 2020



LES MISSIONS LÉGALES DE L'UDAF (ordonnance de 1945)



- ▶ Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- ▶ Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des familles, et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'État, la région, le département, la commune ;
- ▶ Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge ;
- ▶ Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, notamment de l'agrément prévu à l'article L. 421-1 du code de la consommation, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles y compris pour les infractions prévues par l'article 227-24 du code pénal.



EDITO

L'UNAF et les UDAF ont été créées par l'ordonnance de 1945 dans le but de représenter les intérêts des familles, gérer les services utiles aux familles et ester en justice.

L'UDAF 04 est composée des associations familiales implantées sur l'ensemble du département. Toutes ces associations, tout comme notre UDAF, sont administrées par des bénévoles et des familles engagés pour contribuer à améliorer le cadre de vie des familles et la cohésion sociale. Tous ces bénévoles portent les valeurs communes de solidarité au service des familles, du plus jeune âge jusqu'au dernier.

Je tiens à saluer l'engagement des responsables associatifs, dans un contexte de démobilitation, qui donne de leur temps personnel pour l'intérêt des familles de notre territoire. Des salariés s'engagent aux côtés des responsables associatifs pour accompagner les publics et mettre en œuvre de façon qualitative les missions qui nous confiées.

Afin de reprendre collectivement les valeurs qui font sens pour notre UDAF et qui nous animent, il est important de réactualiser notre projet associatif. Ce travail contribue à une meilleure lecture et compréhensions des actions et décisions que nous prenons en commun. Au-delà de notre rôle de gestionnaire de services et de la fonction d'employeur qui en découle, pour lequel un projet de service est décliné parallèlement.

Tout organisme qui se fige se prédestine à la mort. Le projet associatif est l'un des marqueurs du dynamisme de notre UDAF. Il a été construit collectivement avec les équipes, administrateurs, bénévoles, partenaires,... Une forte dynamique collaborative et coopérative s'est engagée. Nous la poursuivrons et suivrons régulièrement la mise en œuvre de ce projet.

Alain FERETTI, président de l'UDAF 04

LES MISSIONS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

L'Union Départementale des Associations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence assure quotidiennement, depuis 1946 des actions de promotion, de protection et d'accompagnement des familles du département. Elle constitue un acteur des politiques publiques de la famille. Elle vient renforcer leur pouvoir d'agir à travers une diversité d'actions mobilisant familles, associations, salariés et bénévoles.



PORTER LES INTÉRÊTS DES FAMILLES

Légalement, l'UDAF 04 représente officiellement les familles dans près de 40 instances et commissions du département. A titre d'illustration, elle siège au sein de la CAF, la MDPH, la CPAM, ... mais aussi dans les différents schémas qui organisent le territoire pour améliorer les conditions de vie des familles, des personnes vulnérables, des personnes âgées, des personnes handicapées. Elle instruit les demandes pour l'obtention de la médaille de la famille.

Son rôle est d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les besoins de l'ensemble des familles (parentalité, conciliation vie familiale et professionnelle, ...). Investir pour les générations futures est un impératif de société.

FAIRE RÉSEAU

+ de 40 associations adhérentes

soit + de 2 000 familles membres

Les adhérents de l'UDAF sont des associations familiales réparties sur l'ensemble du territoire des Alpes-de-Haute-Provence. Elle œuvre dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, du handicap, du grand âge et des solidarités locales.

L'UDAF peut également compter sur plus de 100 bénévoles impliqués sur les actions de solidarité et représentations.

Pour le développement de ses activités, l'UDAF peut s'appuyer sur ces réseaux d'associations familiales et les bénévoles qui sont à la source de son dynamisme et de son développement.



DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

L'UDAF est à l'écoute du territoire et développe des actions d'accompagnement favorisant les solidarités et la citoyenneté.

Pour exemple, des bénévoles contribuent à la réussite éducative des enfants à travers l'accompagnement scolaire (« 1 heure pour 1 enfant ») ou par le plaisir de devenir lecteur (« Lire et faire lire »).

L'UDAF accompagne également les proches à travers le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux. Elle organise des ateliers thématiques, sur l'usage numérique responsable par exemple. Elle coordonne et anime le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) qui mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que parents, bénévoles et professionnels pour valoriser les compétences parentales et susciter des initiatives locales.



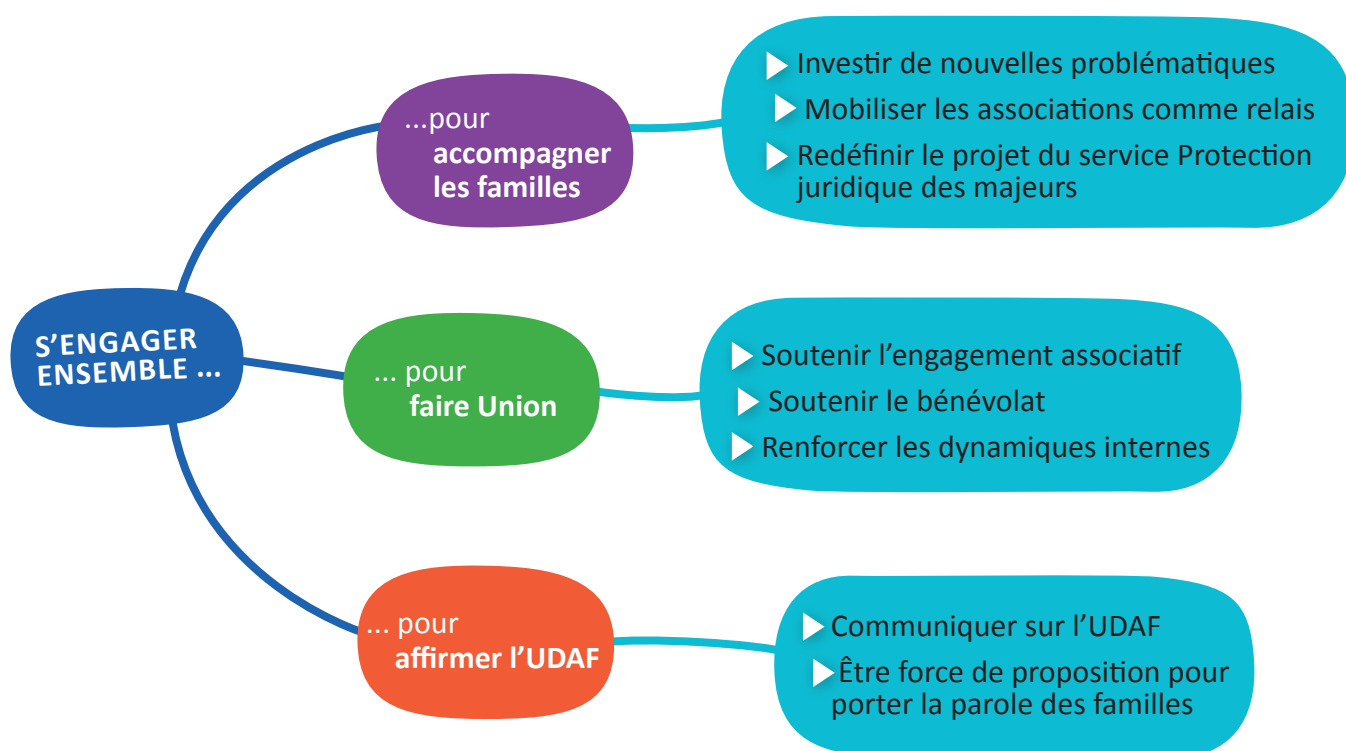
PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES

L'UDAF 04 assure des missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics. Le service de protection juridique des majeurs intervient au bénéfice des personnes majeures vulnérables placées sous mesure de protection juridique.

Il met en œuvre des mesures de protection : tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, etc. Le nombre de personnes suivies est croissant (588 en 2019).

Il gère également des mesures ad hoc et tutelles aux biens aux mineurs.

NOTRE PROJET ASSOCIATIF 2020-2025



UNIS
POUR LES
FAMILLES



S'engager ensemble

Pour accompagner les familles

LES ENJEUX :

ACCOMPAGNER UN MONDE EN TRANSITION

Cadre familial éclaté (individualisme, isolement, violence,...), augmentation du nombre de personnes en très grande difficulté, injustice sociale accrue, fracture numérique, crise écologique ... Notre société évolue rapidement et les familles doivent s'adapter. Les problématiques sont démultipliées en milieu rural : mobilité, éloignement et la dépersonnification des services publics, accès aux soins et services médicaux, etc. Les personnes les plus vulnérables (familles et personnes isolées, personnes âgées et/ou handicapées, etc.) y sont confrontées de plein fouet. Ces problématiques viennent renforcer les difficultés déjà rencontrées par les publics que nous accompagnons et par l'ensemble des familles qui s'y trouvent confrontées.



NOS-ACQUIS :

UN SAVOIR-FAIRE ANCRÉ ET MULTIPLE

L'UDAF 04 a une grande connaissance des familles et des personnes vulnérables. La diversité des champs d'intervention de nos associations familiales adhérentes nous permet de représenter la diversité des âges, des situations et des problématiques liées à la famille (petite enfance, handicap, personnes âgées, scolarité, modes d'accueil, etc.) et de couvrir le territoire des Alpes-de-Haute-Provence. Présents sur le département depuis plus de 70 ans (8 mars 1946), nous sommes reconnus des institutions.

L'UDAF a l'expérience d'un large panel d'actions et de services qui contribuent au renforcement du pouvoir d'agir des familles, à la défense de celles-ci, à l'accès aux droits et au lien social.

Associations familiales, bénévoles et salariés peuvent croiser leurs regards pour analyser de manière précise et pertinente les effets sur les individus et les familles de cette société en mouvement.

NOS ORIENTATIONS

POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Investir de nouvelles problématiques

L'UDAF 04 est en capacité d'identifier les principales problématiques touchant les familles. Dans une approche complémentaire aux autres acteurs du territoire, nous définissons les actions à mener auprès du public que nous accompagnons. La précarité sociale, financière et énergétique, l'exclusion des personnes handicapées, le vieillissement de la population, la fracture numérique, l'illettrisme font partie des premiers champs évoqués.

Mobiliser les associations comme relais

Dans cette nouvelle dynamique, les associations de l'Union sont mobilisées comme relais des actions d'accompagnement. Face aux mutations des services publics et l'affaiblissement des services en milieu rural, elles sont actrices au premier rang pour aider les familles à surmonter leurs difficultés. Leur action permet de démultiplier celle de l'UDAF. Elles seront systématiquement informées des actions de l'UDAF et associées à la mise en œuvre lorsque cela est possible.

Redéfinir le projet du service Protection juridique des majeurs

Le service de protection des majeurs est reconnu pour son professionnalisme. Il fait face aujourd'hui à un nombre de dossiers croissant, de plus en plus complexes et souvent aggravés par la précarité et certains faits de violences. Une responsabilité accrue du service est attendue par le législateur : autonomisation, actes juridiques, actes médicaux, bioéthique, fin de vie, ... Le projet de service permet de préciser le cadre de son intervention. Il est aussi concerné par le développement de nouveaux champs d'action de l'UDAF : les personnes vulnérables profiteront de l'ensemble des actions menées par l'UDAF.

S'engager ensemble... Pour faire Union



LES ENJEUX : CRÉER DU LIEN ET DE LA COOPÉRATION

L'UDAF porte différentes missions. Associations adhérentes, équipe salariée et bénévoles développent les unes et/ou les autres des missions. Ainsi, au regard de ses activités, chacun développe sa propre connaissance et représentation de ce qu'est l'UDAF. Pour répondre aux enjeux sociétaux et mieux bénéficier de la richesse apportée par la diversité de ses parties-prenantes, l'UDAF doit renforcer les liens entre ses différentes activités et mieux allier ses forces internes pour faire véritablement union.



LES ACQUIS : UNE RICHESSE D'ACTEURS

L'UDAF compte des associations, des fédérations et de nombreux bénévoles investis dans des actions. Par ailleurs, 28 salariés contribuent aux missions qui lui sont confiées.

La diversité de l'UDAF constitue un atout pour relever les défis qui s'annoncent. Elle peut compter sur :

- ▶ son réseau d'associations réparties sur tout le territoire,
- ▶ ses bénévoles en contact avec le quotidien des familles et des enfants,
- ▶ ses représentants familiaux dans près d'une soixantaine d'instances dans les différents secteurs de la famille,
- ▶ ses administrateurs engagés,
- ▶ ses salariés dont l'expertise professionnelle est reconnue.

NOS ORIENTATIONS POUR FAIRE UNION

Soutenir l'engagement associatif

L'UDAF favorise la connaissance et l'interconnaissance des associations membres à travers des actions telles qu'une information aux nouvelles associations, un site internet présentant les associations adhérentes ou encore des actions collectives. C'est également par la rencontre et les échanges que l'UDAF souhaite en appui au développement des compétences des associations. L'UDAF proposera par exemple des espaces d'échanges d'information et de pratiques, des réunions thématiques, etc.

Soutenir le bénévolat

Le bénévolat recouvre à la fois implication dans des actions telles que Lire et faire lire ou Une heure, un enfant ou représentation dans des instances, ... Chaque bénévole a ses missions spécifiques. Nous réaffirmons l'importance du bénévolat auprès des familles. Il conviendra d'en définir les différentes formes et missions.

Dans une période où l'engagement bénévole se fait moins durable, nous veillerons à accorder un soin particulier à l'accueil des nouveaux. Nous proposerons un livret d'accueil présentant l'UDAF, des systèmes de parrainage pour favoriser leur intégration. Nous accompagnerons la formation chemin faisant des bénévoles à travers, par exemple, des temps de formation formels ou des réunions d'échanges.

De nombreux bénévoles ne sont pas membre des associations adhérentes. Nous travaillerons à leur reconnaissance au sein de l'UDAF o4. Elle pourra prendre la forme d'une invitation en tant que personne ressource ou d'un collège de bénévoles dans les instances. Nous chercherons également à renforcer les relations entre bénévoles et salariés

Renforcer les dynamiques internes

L'UDAF cherchera à créer des transversalités entre les services et à développer une culture commune. D'un point de vue organisationnel, nous réfléchirons à la création de pôles transversaux entre les services et favoriserons le bien-être au travail. Nous travaillerons également sur des outils collaboratifs. Dans la mise en œuvre des actions, nous chercherons à créer des ponts entre les services, en regardant par exemple comment les personnes bénéficiaires de la protection juridique des personnes peuvent bénéficier des autres actions de l'UDAF. La réflexion sur les actions à développer pour répondre aux évolutions sociétales se fera en lien avec les différents services, avec les associations et avec les bénévoles.

PROJET 2020-2025

S'engager ensemble...

Pour affirmer l'UDAF

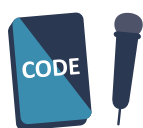


LES ENJEUX : ÊTRE LISIBLE

Depuis plus de 70 ans, l'Union Départementale des Associations Familiales agit sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence. Pourtant, cette institution est peu connue de ses adhérents, bénévoles, partenaires et du grand public.

L'enjeu pour l'UDAF est de mieux faire connaître ses missions. Cela permettra de renforcer la mobilisation de ses associations et de ses bénévoles et de développer de nouveaux partenariats, que ce soit pour ouvrir de nouveaux champs d'actions ou prolonger les champs existants.

L'UDAF a une mission de porte-parole des intérêts des familles. Devant les multiples enjeux de société, elle va affirmer une parole collective que ses représentants pourront défendre dans les instances.



LES ACQUIS : UN PORTE-PAROLE RECONNU

Le code de l'action sociale et des familles donne à l'UDAF une mission de porte-parole des familles. L'UDAF porte la voix des familles et défend les intérêts de celles-ci.

En créant l'UNAF et les UDAF, le législateur a ainsi voulu avoir d'une manière permanente un interlocuteur s'exprimant et prenant en considération la globalité de la personne dans l'ensemble de ses fonctions (consommation, éducation, organisation des temps, vie quotidienne, etc.). L'UDAF a siège de droit dans diverses instances départementales, telles que la CAF, CPAM, CCAS, schémas départementaux, les représentants des usagers dans les établissements de santé etc.

NOS ORIENTATIONS POUR AFFIRMER L'UDAF

Communiquer sur l'UDAF

Nous communiquerons sur ce qu'est l'Union Départementale des Associations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence. La présentation des missions sera structurée autour des 4 missions et s'appuiera sur un langage facilement accessible en clarifiant sigles et concepts. La communication passera par la construction d'outils de présentation de notre Union : carte des associations adhérentes, schéma de nos activités, ...

Être force de proposition pour porter la parole des familles

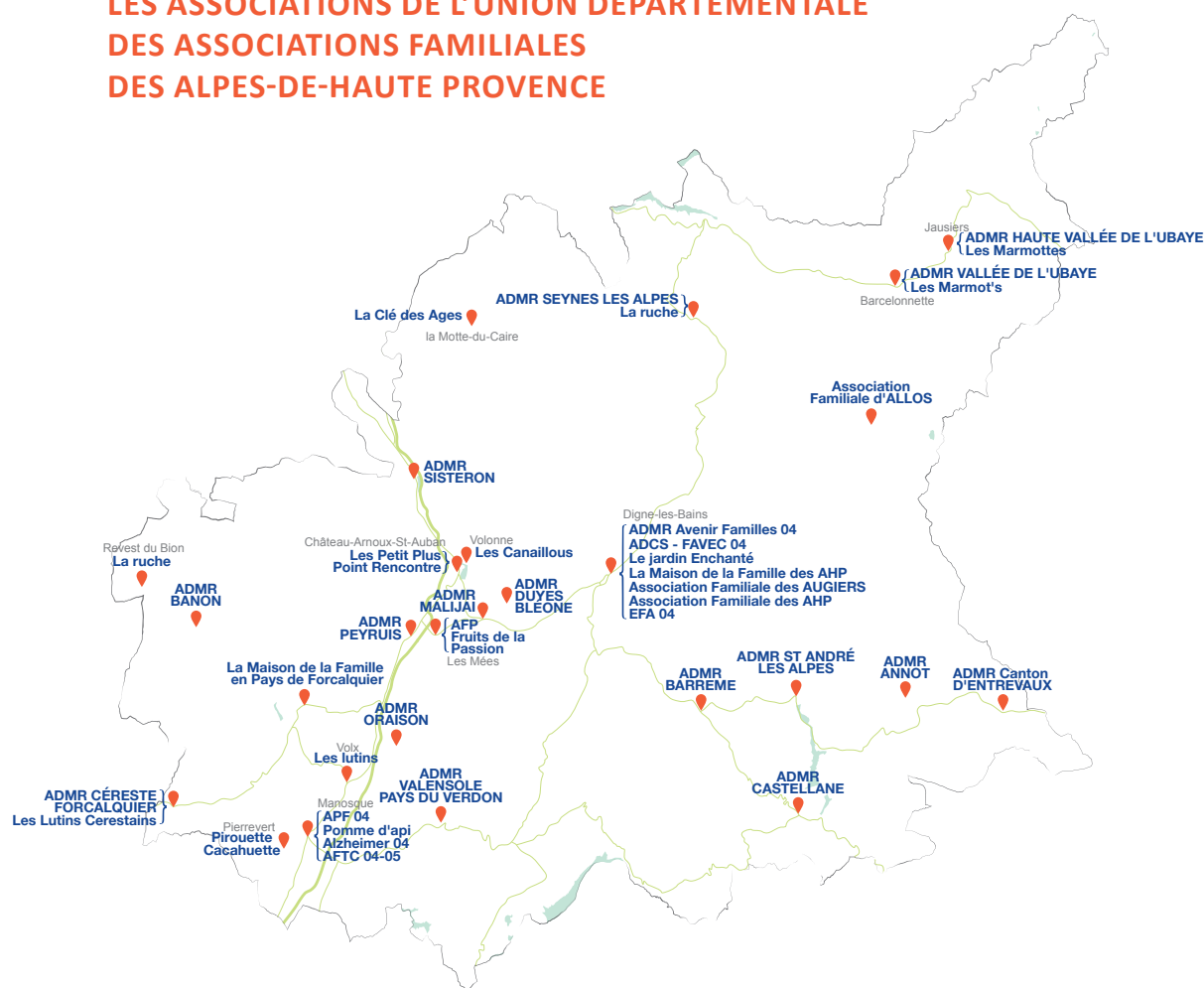
Tout en gardant notre neutralité politique et religieuse, nous ouvrirons le débat sur les grandes questions de société qui affectent les familles et traversent les associations familiales.

Devant la complexité des situations et leur évolution rapide, l'UDAF construira une parole collective afin qu'elle soit partagée et appropriée par le plus grand nombre. Des espaces seront prévus pour faire remonter les problématiques émergentes et échanger sur les décisions prises dans les instances. L'UDAF se donne pour ambition de poser collectivement les termes des débats et de construire un point de vue argumenté. Nous serons ainsi en mesure de proposer des positionnements sur des thèmes d'actualité, de porter une parole dans les instances, d'être force de proposition auprès de l'UNAF et de l'ensemble des décideurs et d'orienter nos projets au regard de l'évolution des besoins et des aspirations des familles.



UNIS POUR LES FAMILLES

LES ASSOCIATIONS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ALPES-DE-HAUTE PROVENCE



Vous voulez en savoir plus,
n'hésitez pas à nous contacter



39, Boulevard Victor Hugo
04 000 Digne-les-Bains
Tél.: 04 92 30 57 10 / Fax : 04 92 30 57 14
Email : institution@udaf04.fr
ou pjm@udaf04.fr (service protection juridique)

 www.udaf04.fr

 www.facebook.com/udaf04